

UCBAVEUGLES

Union centrale suisse pour
le bien des aveugles

Service spécialisé en surdicécité

Programme

Formation et Loisirs
2^{ème} semestre 2026

Madame, Monsieur,

Nous sommes heureux de vous présenter le nouveau programme de Formation et Loisirs pour le deuxième semestre 2026, avec les activités d'août à décembre.

Ce deuxième semestre vous permettra de partager des moments conviviaux, ludiques, culturels, sportifs ou de détente, accompagné individuellement par une personne bénévole.

Nous profiterons de la fin de l'été pour faire des activités en plein air comme le paddle ou le tandem. Vous pourrez ensuite découvrir des œuvres et anecdotes historiques lors d'une visite au Musée d'art et d'histoire de Genève, visiter une ludothèque, apprendre de délicieuses recettes de biscuits de Noël ou profiter des vertus de l'eau thermale des Bains de Lavey.

Nous terminerons le semestre avec notre traditionnel repas de Noël, dans un cadre unique à l'hôtel Préalpina à Chexbres.

Nous espérons que le programme de ce deuxième semestre vous satisfera et nous nous réjouissons de vous rencontrer à l'une ou l'autre de ces activités.

Avec nos meilleures salutations,



Leda Béguin et Andrea Bonzon, spécialistes formation et loisirs

Table des matières

L'offre de Formation et Loisirs	6
Récapitulatif des dates des activités du 2^{ème} semestre 2026	7
Activités d'une journée	8
Ateliers créatifs	8
Journées jeux	9
Initiation au paddle	10
Sortie tandem à Berne	11
Visite au Musée d'art et d'histoire de Genève	12
Sortie automnale à Vidy	13
Visite d'une ludothèque	14
Bains de Lavey	15
Atelier biscuits de Noël	16
Repas de Noël	17
Excursion de plusieurs jours	18
Séjour de vacances à Emmetten	18
Autres activités de l'UCBA	19
Journée d'information pour la Conférence internationale sur la surdicécité de Davos	19
Cours donné par une personne sourdaveugle	20
Activités d'autres organisations	21
Activités sportives avec PluSport	21
Informations sur le programme de Formation et Loisirs	22
Comment m'inscrire à une activité	27
Adresses de contact	32

L'offre de Formation et Loisirs

Faire des sorties en groupe, vivre des expériences ensemble, échanger avec d'autres personnes concernées – tout cela contribue à la qualité de vie. Avec nous, vous avez la possibilité de découvrir de nouvelles choses, d'apprendre à connaître de nouvelles personnes et de développer des amitiés.

Ces expériences en commun sont une source de créativité, de confiance en soi et de compréhension mutuelle. Entre personnes partageant une même réalité, on a un sentiment d'appartenance, on n'est pas différent des autres, pour une fois, et on n'a pas besoin de s'expliquer.

Le fait de vivre avec une atteinte cumulée de la vue et de l'ouïe confronte à de nombreuses barrières souvent invisibles. Dans les groupes, ces barrières sont encore plus grandes et plus difficiles à surmonter que dans les contacts individuels. Notre but est donc de vous permettre de faire des expériences de groupe inoubliables en dépit du double handicap sensoriel.

Laissez-vous surprendre par notre offre. Vous pouvez choisir parmi les activités suivantes :

- Échanges entre personnes concernées
- Cours de formation sur un thème donné
- Ateliers et cours créatifs
- Activités culturelles
- Excursions conviviales et sportives
- Excursion d'un weekend et séjour de vacances

Nos activités de formation et loisirs sont adaptées à vos besoins et chaque participant·e est accompagné·e par une personne bénévole formée.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires ainsi que les conditions de participation à la fin de ce programme. Vous n'avez encore jamais participé à nos activités ? N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour venir voir une fois comment cela se passe.

Récapitulatif des dates des activités du 2^{ème} semestre 2026

Août 2026

Jeudi 27 août Initiation au paddle

Septembre 2026

Jeudi 10 septembre Journée jeux

Samedi 12 septembre Sortie tandem à Berne

Dim.-Sam. 27.09-03.10 Séjour de vacances à Emmetten

Octobre 2026

Jeudi 15 octobre Musée d'art et d'histoire de Genève

Jeudi 22 octobre Atelier créatif : création de bijoux

Jeudi 29 octobre Sortie automnale à Vidy

Novembre 2026

Jeudi 5 novembre Visite d'une ludothèque

Jeudi 12 novembre Bains de Lavey

Jeudi 19 novembre Journée jeux

Jeudi 26 novembre Atelier biscuits de Noël

Décembre 2026

Jeudi 10 décembre Loto de Noël

Jeudi 17 décembre Repas de Noël

Activités d'une journée

Ateliers créatifs

Jeudi de 10h00 à 16h00

Lors des ateliers créatifs, chaque personne en situation de surdicécité pourra confectionner des objets en toute sécurité, secondée individuellement par un·e collaborateur·trice bénévole formé·e par l'UCBA. Vous apprendrez des techniques spécifiques adaptées à vos possibilités. Le repas de midi sera pris dans un restaurant du quartier.

En vous acquittant du prix du matériel forfaitaire de 5.- CHF, vous pourrez ensuite emporter vos œuvres avec vous.

Jeudi 22 octobre Atelier créatif : création de bijoux

Délai d'inscription : 7 septembre

Présente : Andrea Bonzon

Lieu : Salle de rencontre de l'UCBA, chemin des Trois-Rois 5bis, 1005 Lausanne

Participation aux frais : CHF 30.- et CHF 5.- pour le matériel, ainsi que les 10 premiers francs de vos frais de déplacement.

Journées jeux

Jeudi de 10h00 à 16h00

Lors de ces journées ludiques et conviviales, vous pourrez jouer à des jeux de société qui vous plaisent, adaptés à vos possibilités.

Le repas de midi sera pris dans un restaurant du quartier.

Jeudi 10 septembre

Journée jeux

Délai d'inscription :

3 août

Jeudi 19 novembre

Journée jeux

Délai d'inscription :

12 octobre

Jeudi 10 décembre

Loto de Noël

Délai d'inscription :

26 octobre

Présente : Leda Béguin ou Andrea Bonzon

Lieu : Salle de rencontre de l'UCBA, chemin des Trois-Rois 5bis,
1005 Lausanne

Participation aux frais : CHF 30.- ainsi que les 10 premiers francs de vos frais de déplacement.

Initiation au paddle

Jeudi 27 août de 10h à 16h

Nous avons le plaisir de proposer une journée dédiée au paddle et à la baignade. L'activité paddle permettra aux participant·e·s de découvrir les sensations de glisse sur l'eau et de partager un moment convivial en petit groupe. Pour garantir le confort et la sécurité de chacun, la séance sera encadrée par Swiss Paddle, avec le soutien de l'équipe Formation et Loisirs. Cela nous permettra d'adapter la communication et le guidage en fonction des besoins de chaque participant·e.

À midi, nous aurons la possibilité de manger au restaurant de Vevey Corseaux Plage, qui nous accueille dans un cadre chaleureux et idyllique.

En complément du paddle, vous aurez également la possibilité de profiter de la piscine, un espace idéal pour se détendre, bouger librement et vivre une expérience aquatique agréable.

Important : L'activité n'est pas adaptée aux personnes à mobilité réduite. Elle nécessite également d'être à l'aise dans l'eau, d'apprécier les activités aquatiques et de savoir nager.

Présents : Andrea Bonzon et Julien Bélizaire

Lieu : Piscine Corseaux-Plage Vevey

Participation aux frais : CHF 30.- ainsi que les 10 premiers francs de vos frais de déplacement.

Délai d'inscription : 1 juillet

Nombre maximum de participant·e·s : 10

Sortie tandem à Berne

Samedi 12 septembre de 10h à 16h

Nous vous proposons de retrouver l'équipe de Formation et Loisirs de Lenzburg pour faire une balade cycliste commune en vélo-tandem à Berne.

Cette sortie débutera par un rendez-vous en gare de Berne pour se rendre ensuite au Blindenzentrum Bern (Centre pour aveugles de la ville de Berne), où les tandems nous attendront.

Avant le départ, nous réviserons et nous nous exercerons aux principaux signes de communication utilisés pendant la balade.

Pour commencer, nous traverserons la forêt de Bremgarten, principal espace de détente de la ville de Berne. Nous reprendrons ensuite des forces avec une salade et une tarte flambée au restaurant « Gartäbeiz », près du camping Eymatt.

Nous poursuivrons la balade dans les environs de Berne, principalement des tronçons plats, mais aussi quelques petites montées et descentes. Nous pourrons à tout moment adapter la sortie aux capacités et à la condition physique du groupe. Il existe de nombreux itinéraires et possibilités différentes.

Pour les participant·e·s, aucune connaissance préalable du tandem n'est requise, tout le monde est le bienvenu. Une condition physique moyenne est cependant nécessaire. Pour les bénévoles, afin d'accompagner un participant sur un tandem, il faut avoir suivi la formation de pilote de tandem.

Présents : Simone Leuenberger, Georg Huggler et Leda Béguin

Lieu : Berne

Participation aux frais : CHF 30.- ainsi que les 10 premiers francs de vos frais de déplacement.

Délai d'inscription : 10 juillet

Informations complémentaires : Cet événement n'est pas adapté aux chiens guides d'aveugles.

Visite au Musée d'art et d'histoire de Genève

Jeudi 15 octobre de 10h à 16h

Pour cette journée, nous vous proposons une visite culturelle dans un lieu emblématique de la ville de Genève, le Musée d'art et d'histoire (MAH).

Fondé en 1910, le MAH regroupe des collections d'archéologie et de beaux-arts, entre autres. Avec environ 650'000 objets représentant 15'000 ans d'histoire, il est l'un des musées de référence en Suisse.

En matinée, nous aurons la chance de découvrir des œuvres emblématiques du musée par le toucher, avec une visite guidée.

Découverte de l'Égypte avec Ramsès II, du travail de Rodin ou encore du monde de la Grèce antique, vous pourrez découvrir du bout des doigts la sculpture dans les collections du musée.

Saupoudrés de récits mythologiques, cette visite tactile vous livrera tous les secrets de l'évolution de la sculpture de l'antiquité à nos jours.

A midi, nous mangerons dans le restaurant du musée.

Présent : Leda Béguin

Lieu : Musée d'art et d'histoire de Genève, Rue Charles-Galland 2, 1206 Genève

Participation aux frais : CHF 30.- ainsi que les 10 premiers francs de vos frais de déplacement.

Délai d'inscription : 24 août

Sortie automnale à Vidy

Jeudi 29 octobre de 10h à 16h

Dans la région lausannoise, pas loin du Comité international olympique, se situe le quartier de Vidy. Important lieu de verdure et de loisirs pour les habitants de la région, il offre à l'arrivée de l'automne une ambiance propice à la détente.

Nous vous proposons un repas agréable et convivial dans le restaurant La Rive Vidy, afin de partager ensemble un moment gustatif.

Puis, vous pourrez vous promener dans cet écrin de verdure et profiter des températures encore douces de l'automne pour vous ressourcer avant l'arrivée de l'hiver.

Présent : Leda Béguin

Lieu : Vidy, région de Lausanne

Participation aux frais : CHF 30.- ainsi que les 10 premiers francs de vos frais de déplacement.

Délai d'inscription : 12 septembre

Visite d'une ludothèque

Jeudi 5 novembre de 10h à 16h

Une ludothèque fonctionne comme une bibliothèque, mais elle est dédiée aux jeux. On peut en emprunter, en découvrir et en tester une grande variété. L'équipe adapte également certains jeux afin qu'ils soient accessibles et jouables pour les personnes malvoyantes et/ou aveugles.

Pour cette journée, nous nous retrouverons à Lausanne pour nous rendre dans une ludothèque municipale.

Sur place, une visite guidée permettra de :

- Découvrir le fonctionnement de la ludothèque
- Avoir un aperçu des jeux disponibles
- Comprendre comment les jeux sont sélectionnés et adaptés
- Savoir comment emprunter un jeu.

Après un repas à proximité, nous prendrons le temps d'explorer et de tester les jeux sur place.

Responsables de l'activité : Julien Bélizaire et Mäde Müller, spécialistes en réadaptation de l'UCBA

Organisation : Leda Béguin en association avec l'équipe de spécialistes en réadaptation de l'UCBA

Lieu : Une ludothèque de la ville de Lausanne

Participation aux frais : CHF 30.- ainsi que les 10 premiers francs de vos frais de déplacement.

Délai d'inscription : 1 octobre

Bains de Lavey

Jeudi 12 novembre de 10h à 16h

C'est en toute sécurité, accompagné individuellement par une personne bénévole formée par l'UCBA, que vous pourrez évoluer dans cet espace aquatique. Vous profiterez pleinement de ce moment de bien-être pour vous détendre et laisser agir les vertus exceptionnelles de cette eau thermale la plus chaude de Suisse. Un instant privilégié pour relâcher les tensions.

Les deux bassins extérieurs, dont l'un de plus de 1 000 m², ainsi que le bassin intérieur vous accueillent dans une eau comprise entre 32° et 36°. Le grand bassin propose notamment des jacuzzis, des cascades, des buses de massage, des lits aquatiques bouillonnants et un circuit à courant.

Dans le même esprit de convivialité, nous partagerons ensuite le repas après les bains.

Information complémentaire : Sortie adaptée aux personnes qui peuvent être transférées de leur chaise roulante sur une chaise treuillée pour descendre et remonter dans l'eau.

Responsable de l'activité : Andrea Bonzon

Lieu : Bains thermaux de Lavey, Valais

Participation aux frais : CHF 30.- ainsi que les 10 premiers francs de vos frais de déplacement.

Délai d'inscription : 1 octobre

Atelier biscuits de Noël

Jeudi 26 novembre 9h à 15h

Nous avons le plaisir de vous proposer un atelier biscuits de Noël placé sous le signe de la gourmandise et du partage. L'activité se déroulera dans la magnifique cuisine de l'École Club Migros, un espace parfaitement équipé et idéal pour laisser libre cours à notre créativité culinaire.

Durant la matinée, 2 à 3 intervenantes passionnées vous accompagneront pour réaliser différentes recettes de douceurs et biscuits traditionnels, afin de préparer ensemble de délicieuses gourmandises avant les fêtes. Chacun pourra participer, découvrir de nouvelles techniques et repartir avec une petite sélection de nos créations.

Dans une ambiance conviviale et chaleureuse, nous terminerons cette belle matinée par un repas en commun dès 13h, un moment parfait pour échanger, savourer et prolonger l'esprit festif de l'atelier.

Présent : Andrea Bonzon

Lieu : Ecole-Club Migros, Rue de Genève 33, 1003 Lausanne

Participation aux frais : CHF 30.-, plus CHF 5.- pour le matériel, ainsi que les 10 premiers francs de vos frais de déplacement.

Délai d'inscription : 15 octobre

Nombre maximum de participant-e-s : 12

Repas de Noël

Jeudi 17 décembre de 11h à 16h

Comme chaque année, nous aurons le plaisir de nous retrouver autour d'un repas festif pour célébrer ensemble la fin de l'année. Cette période est l'occasion idéale pour partager de beaux moments, se réunir et profiter d'un repas convivial dans une ambiance chaleureuse.

Nous vous invitons à vivre ce moment unique en compagnie de l'équipe du Service spécialisé en surdicécité. Cette année, notre repas se déroulera au cœur des vignes du Lavaux, dans le cadre magnifique de l'Hôtel Préalpina, un cadre splendide, idéal pour un moment convivial et festif.

Si vous souhaitez partager un message, une anecdote ou une histoire de Noël lors de cet événement, merci de nous en informer deux semaines à l'avance. Vous pourrez ainsi offrir un beau moment à l'ensemble des participants le jour J.

Présents : Equipe du Service spécialisé en surdicécité de l'UCBA

Lieu : Hôtel Préalpina, Chemin du Prealpina 3, 1071 Chexbres

Participation aux frais : Offert par l'UCBA

Délai d'inscription : 29 octobre

Excursion de plusieurs jours

Séjour de vacances à Emmetten

Dimanche 27 septembre au samedi 3 octobre 2026

Pour ce séjour de vacances, nous serons hébergés à l'hôtel Seeblick Höhen, qui se trouve dans la région de Lucerne, et plus précisément dans la petite commune d'Emmetten du canton de Nidwald.

Ce séjour sera placé sous le signe de la découverte de la Suisse centrale qui a beaucoup à offrir sur le plan historique et culturel, avec la ville de Lucerne et son mythique pont de la Chapelle, le lac des Quatre-Cantons bordé par les fameux sommets du mont Pilate et du Rigi, ou encore le Musée suisse des transports.

Nous nous réjouissons de vous y accueillir.

Information complémentaire : Les chiens sont à la charge des propriétaires.

Responsables du séjour : Andrea Bonzon et Leda Béguin

Lieu : Hôtel Seeblick Höhen, Hugenstrasse 24, 6376 Emmetten

Participation aux frais : CHF 1050.- par personne. Ainsi que les 20 premiers francs de vos frais de déplacements.

Délai d'inscription : 8 mai

Autres activités de l'UCBA

Journée d'information pour la Conférence internationale sur la surdicécité de Davos

Jeudi 3 septembre dès 10h

L'UCBA organise une séance d'information destinée à toute personne souhaitant mieux comprendre le déroulement de la Conférence internationale consacrée à la surdicécité qui aura lieu en 2027 à Davos. Cette conférence proposera des exposés, des ateliers ainsi que des activités culturelles conçues pour et par des personnes en situation de surdicécité.

Avant de vous inscrire, il est naturel de vouloir obtenir davantage de renseignements sur les coûts, l'accessibilité et l'organisation pratique liés à la participation. Des informations supplémentaires seront publiées en avril dans le prochain DBI-Review, puis l'annonce officielle accompagnée du programme paraîtra durant l'été.

Nous vous proposons donc cette séance d'information le jeudi 3 septembre. La matinée sera consacrée à une présentation générale de cette conférence, suivie d'un temps de questions-réponses. À midi, un sandwich vous sera offert. L'après-midi, jusqu'à 15 h, l'équipe restera disponible pour répondre à vos questions, y compris celles d'ordre individuel.

Si vous souhaitez être accompagné·e lors de cette journée d'information, plusieurs options s'offrent à vous : venir avec un accompagnant privé, demander une assistance en communication ou contacter votre assistante sociale suffisamment tôt afin qu'elle puisse organiser un accompagnement bénévole.

Présentes : Mäde Müller, service de réadaptation de l'UCBA et Nathalie Monn, assistante sociale à l'UCBA.

Inscription : Auprès du secrétariat du service spécialisé en surdicécité de l'UCBA : surdicecite@ucba.ch / 021.345.00.50

Délai d'inscription : 4 juillet

Cours donné par une personne sourdaveugle

Vous bénéficiez d'un savoir spécifique ou de connaissances particulières à propos d'un thème donné et souhaiteriez en faire profiter autrui ?

Cela pourrait, par exemple, toucher au domaine de la nature, de l'être humain, de l'environnement, de la littérature, de la musique, de la mobilité ou encore de la créativité.

Quelle que soit la forme de présentation ou le thème, nous vous offrons l'occasion de réaliser vos idées.

Conférence, apprentissage d'une méthode, atelier, rencontre conviviale ou jeux sont des exemples de cours que vous pouvez proposer pour le programme 2027.

Prenez sans tarder contact avec votre assistante sociale ou le service Formation et Loisirs qui vous communiqueront toutes les informations nécessaires.

Activités d'autres organisations

Activités sportives avec PluSport

Nous souhaitons vous faire part des activités sportives de loisirs de l'organisation PluSport.

Vous trouverez le programme sur leur site web : www.plusport.ch.

PluSport est le centre spécialisé du sport-handicap en Suisse. Il offre de nombreuses possibilités de pratiquer du sport, individuellement ou en groupe, pour tous les niveaux.

Nous sommes en contact avec PluSport et pouvons vous recommander leurs offres. Chantal Cavin est notre personne de contact chez PluSport. Aveugle, elle est responsable de projet auprès de cette organisation. Elle peut aussi vous aider à trouver une personne accompagnante.

Si vous avez des questions, Chantal Cavin est à votre disposition ! N'hésitez pas à prendre contact avec elle par e-mail : cavin@plusport.ch

Informations sur le programme de Formation et Loisirs

Participation

Le programme est envoyé deux fois par année aux client·e·s et bénévoles. Les activités d'un jour sont ouvertes à toute personne ayant une atteinte cumulée de la vue et de l'ouïe. Les activités de plusieurs jours sont réservées aux client·e·s du service spécialisé en surdicécité de l'UCBA.

Inscription

Pour toutes les activités, une inscription est nécessaire.

Important : veuillez vous inscrire à chaque activité en fournissant toutes les informations requises. Pour des informations détaillées, référez-vous à la section « *Comment m'inscrire à une activité* ».

Annulation par l'UCBA

L'équipe de Formation et Loisirs peut être amenée à annuler votre participation :

- Lorsqu'il manque des accompagnant·e·s bénévoles
- Lorsque le nombre d'inscriptions est trop élevé.

Ces annulations se font selon les critères suivants :

- Pour les activités qui se déroulent régulièrement, les personnes ayant peu participé à ces activités ont la priorité.
- Pour les séjours avec nuitées, l'annulation touche les personnes ayant participé le plus souvent durant les dix dernières années. S'il est difficile de les départager, un tirage au sort est alors effectué.

En cas d'annulation, nous devons également tenir compte à la fois des besoins en matière de communication et de mobilité, mais aussi des compétences et des ressources disponibles parmi les bénévoles.

Annulation par la personne concernée

Si vous ne pouvez pas participer à une activité en raison d'une urgence ou de problèmes de santé, votre annulation ne génère aucun frais.

Dans tous les autres cas, pour les activités d'une journée, le montant de participation (CHF 30.-) est dû lorsque l'annulation intervient moins de deux semaines avant la date prévue.

Pour le séjour de vacances et le week-end, les conditions suivantes s'appliquent :

- Annulation jusqu'à un mois avant l'activité : sans frais
- Annulation entre 3 et 4 semaines avant l'activité : CHF 100.-
- Annulation moins de 2 semaines avant l'activité : 50 % des frais de participation

En cas d'annulation, merci de nous en informer par écrit.

Modifications et annulations du programme

Si une activité n'atteint pas le nombre minimum de participant·e·s prévu, nous pouvons modifier l'activité (date, lieu, etc...) ou l'annuler. Dans ce cas, vous en êtes informé·e dans les meilleurs délais.

Confirmation

Environ 10 jours avant l'activité prévue, vous recevez une confirmation avec des informations détaillées. Si vous n'avez rien reçu 5 jours avant l'activité, veuillez nous contacter.

Participation aux frais

La participation financière demandée couvre l'ensemble des frais liés à l'activité : repas, nuitées, entrées ainsi que l'accompagnement. Cette contribution ne représente toutefois qu'une petite partie des coûts réels. Nous pouvons proposer ces conditions grâce au soutien de l'Office fédéral des assurances sociales ainsi qu'à la générosité de fondations et de donateurs privés.

La facturation des activités et des frais de déplacement est assurée par notre service comptable à Saint-Gall.

Si vous rencontrez des difficultés pour régler ces factures, vous pouvez contacter notre service social.

Frais de déplacement

L'UCBA rembourse le prix du transport selon le plan de voyage ; soit le billet aller-retour demi-tarif en 2ème classe, soit la carte journalière lorsque celle-ci est moins chère que le billet. Les dix premiers francs des frais de déplacement sont à la charge du participant. Les accompagnant·e·s obtiennent le remboursement de leurs frais conformément aux directives de l'UCBA.

Personnes accompagnantes

Vous disposez d'accompagnant·e·s bénévoles que nous formons spécialement pour cette mission. Si vous préférez venir avec une personne accompagnante privée, cela est possible pour les activités d'une journée ainsi que pour les week-ends. Pour les séjours de vacances, cette option n'est pas envisageable en raison du système de rotation des bénévoles.

Assistance en communication

Les assistant·e·s en communication ne peuvent en principe pas être mobilisés pour les activités de Formation et Loisirs. Une exception est possible lorsqu'aucun accompagnant bénévole maîtrisant la langue des signes ou les signes tactiles n'est disponible. Dans ces situations, Formation et Loisirs peut mandater des assistant·e·s en communication, et la prise en charge financière est assurée par l'UCBA.

Chiens-guides

Les chiens-guides sont autorisés, sauf si le contraire est spécifié dans le programme. Le ou la propriétaire du chien est entièrement responsable de son animal.

Pour les activités avec nuitées, des frais supplémentaires peuvent être facturés par l'hôtel et sont à la charge du propriétaire du chien.

Soins médicaux et chaises roulantes

La participation en fauteuil roulant dépend de la faisabilité de l'activité et doit être confirmée avec nous avant l'inscription. Nous ne mettons pas de fauteuils roulants à disposition et n'assurons aucun

soin médical ou corporel. Les participant·e·s sont responsables de transmettre toutes les informations importantes à l'équipe Formation et Loisirs ainsi qu'à leurs accompagnant·e·s bénévoles. En cas d'incertitude ou de besoin de clarification, contactez-nous.

Protection de l'intégrité personnelle

Dans le cadre des activités de Formation et Loisirs, nous accordons une grande importance à la protection de l'intégrité personnelle de tous les participant·e·s et accompagnant·e·s.

L'UCBA ne tolère aucune forme de violence ou d'abus. Les limites personnelles de chacune et chacun doivent impérativement être respectées.

Nous disposons d'une instance de signalement externe (MOVIS) atteignable 24h sur 24 et 7 jours sur 7. Contact : info@movis.ch ou 0848 270 270. Merci de prendre contact si vous êtes directement concerné·e ou si vous observez des incidents. Vous pouvez aussi en tout temps vous adresser à une personne de confiance de notre Service spécialisé en surdicécité.

Traitement des données, photos et droit à l'image

En vous inscrivant, vous autorisez l'UCBA à utiliser vos données personnelles pour toutes les tâches organisationnelles et administratives nécessaires, notamment la gestion des inscriptions, les envois d'informations et l'organisation des activités de Formation et Loisirs. Vos données peuvent également être transmises à des tiers lorsque cela est indispensable à la réalisation des prestations (par exemple : autres participants, bénévoles, hôtels, entreprises de transport).

Vous acceptez en outre que des photos prises lors des activités puissent être utilisées par l'UCBA à des fins d'information, de communication médiatique, de collecte de fonds ou pour les rapports destinés aux fondations. Vous pouvez toutefois nous signaler à tout moment si vous ne souhaitez pas être photographié·e ou si vous refusez l'utilisation d'images vous représentant.

La déclaration complète sur la protection des données est disponible sur site Internet : www.ucba.ch/mentions-legales/protection-des-donnees

Assurance et responsabilité

La responsabilité en matière d'assurance incombe entièrement aux participant·e·s : ils doivent disposer d'une assurance maladie, accident et responsabilité civile en vigueur. L'UCBA décline toute responsabilité pour les dommages matériels résultant d'une négligence, même légère ou moyenne, de la part des participant·e·s.

Comment m'inscrire à une activité

Pour vous inscrire, plusieurs moyens sont à votre disposition :

Vous pouvez nous envoyer votre inscription par courrier postal à l'aide du formulaire joint au programme.

Vous avez également la possibilité de nous transmettre vos formulaires scannés par e-mail ou d'utiliser les formulaires disponibles sur notre site interne : <https://www.surdicecite.ch/interne>, puis de les envoyer à l'adresse : formation-loisirs@ucba.ch

Vous avez la possibilité de solliciter votre assistante sociale, qui pourra vous accompagner pour remplir le formulaire ainsi que dans son envoi au service Formation et loisirs.

Dans des situations exceptionnelles, et dans le cas où vous avez déjà participé à des activités de Formation et Loisirs il est possible de s'inscrire par téléphone auprès du service Formation et Loisirs, les mardis entre 9h et 12h. En cas d'indisponibilité, nous vous rappellerons dès que possible.

Nous vous prions de respecter les délais indiqués dans les descriptifs de chaque activité.

Adresses de contact

UCBA

Service spécialisé en surdicécité

Formation et Loisirs

Ch. des Trois-Rois 5bis

1005 Lausanne

Tel. : 021 345 00 50 (secrétariat)

Natels : 078 683 75 23 (Leda), 079 782 44 77 (Andrea)

Afin que les deux animatrices de Formation et Loisirs soient toutes deux informées, merci d'utiliser l'adresse courriel suivante pour toute inscription, annulation ou transmission d'informations liées aux activités : formation-loisirs@ucba.ch

Adresses mail individuelles :

leda.beguin@ucba.ch

andrea.bonzon@ucba.ch

www.ucba.ch

www.surdicecite.ch

Un grand merci aux donatrices et donateurs, aux fondations, aux sponsors, ainsi qu'aux collaboratrices et collaborateurs bénévoles pour leur précieux soutien.